

Fiche de présentation du site Natura 2000 des « Carrières souterraines de Villegouge » (Mise à jour janv. 2016)

Le site Natura 2000 des « Carrières souterraines de Villegouge » s'étend sur 960,2 ha sur les communes de Villegouge, Saint-Germain-de-la-Rivière, Lugon-et-l'Île-du-Carney, La Rivière et Saint-Aignan. Cette zone est centralisée sur le lieu-dit de Meyney et s'étend jusqu'à la Dordogne.



Intérieur de carrière souterraine

Les carrières du secteur sont formées d'une succession de cavités souterraines plus ou moins étendues qui forment un gryère souterrain sur la majeure partie du territoire.

Le site peut être découpé en 3 entités paysagères différentes qui structurent l'occupation des sols.

Le palus, directement en contact avec la Dordogne, reçoit une partie des eaux de ruissellement du site et forme une entité qui était autrefois dominée par le pastoralisme et quelques parcelles de vignes. De nos jours, la déprise agricole a conduit à un boisement naturel ou volontaire de cet espace. Sur le plateau s'étend le terroir viticole du Fronsadais. La liaison entre les deux entités est formée par un coteau dominé par les boisements de feuillus et les principaux châteaux du secteur.



Périmètre du site Natura 2000 des carrières souterraines de Villegouge

Les chiroptères fréquentent le site toute l'année. **10 espèces de chiroptères ont été recensées sur le site.** Elles ont été classées selon leur intérêt communautaire, ou selon l'enjeu de conservation qu'elles représentent sur le site.

A noter, cette hiérarchisation détermine les espèces sur lesquelles les efforts de conservation devront être portés.

○ **priorité 1 : espèce ayant une valeur patrimoniale très forte :**

- Petit rhinolophe
- Grand murin
- Petit murin
- Minoptère de Schreibers

○ **priorité 2 : espèce ayant une valeur patrimoniale forte :**

- Grand rhinolophe
- Murin à oreilles échanquées

○ **Priorité 3 : espèce ayant une valeur patrimoniale moyenne :**

- Murin de Bechstein
- Barbastelle d'Europe
- Murin de Daubenton
- Oreillard sp.



Essaim de Grands murins



Murin de Daubenton



Petit rhinolophe



Oreillard en hibernation



Grand rhinolophe

Sept enjeux de conservation concernent le site (voir tableau ci-dessous) : 6 se situent directement sur le site et 1 (développement des corridors entre les éléments) est à développer au travers des projets territoriaux (schémas de planification et plans de conservation). Ces enjeux sont croisés avec les risques connus sur le site. Enfin, les actions envisagées y sont présentées ainsi que les outils recommandés (en gras).

Enjeux →	Gîte de mise-bas	Gîte d'hivernation	Gîte de transit	Gîte de reproduction forestier	Zone de chasse forestière	Zone de chasse prairiale ou viticole	Corridors entre les différents éléments
Risques ↓							
Accès aux carrières	Périmètre de protection (Contrat) + Limitation des accès (Charte)						
Etat des carrières	Avis sur les aménagements						
Fréquentation	Limitation des accès (Charte)						
Gestion forestière				Adaptation des pratiques (Contrat + Charte)			
Gestion agricole						Adaptation des pratiques (MAEc + Charte)	
Liens fonctionnels au sein du site							Intégration dans les schémas directeurs du territoire (SCOT, PLU, SRCE)
Liens fonctionnels hors site					Intégration dans les schémas directeurs voisins (SCOT, PLU, SRCE, Natura 2000 de la Saise et de la Dordogne)		

Pour atteindre ces objectifs, l'animateur dispose de 3 outils spécifiques à Natura 2000 :

Outils	Bénéficiaires	Avantages liés
La charte Natura 2000 (engagements sur des bonnes pratiques n'engendrant pas de surcoût)	Tous les propriétaires du site Natura 2000, ainsi que tous les usagers socio-économiques du site	Exonération des frais de succession Exonération de taxe sur le foncier non bâti
Le contrat Natura 2000 (action d'amélioration du site engendrant un coût)	Tous les autres propriétaires	Prise en charge à 100% des actions prévues au contrat Exonération des frais de succession Exonération de taxe sur le foncier non bâti
Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) : actions d'amélioration des pratiques agricoles sur le site engendrant un surcoût	Tous les exploitants agricoles	Prise en charge de la perte d'exploitation ou du surcoût engagé pour améliorer les pratiques

L'animateur Natura 2000 veille à ce que l'ensemble des politiques publiques (SCOT, PLU, politique environnementale des communes...), des projets privés, ou tout autre projet plus ou moins éloigné qui pourrait avoir une influence sur ce site Natura 2000, prennent bien en compte les enjeux liés à la présence de ces espèces, inscrites dans la directive européenne habitat/ faune flore.



Le classement au titre de Natura 2000 nécessite un régime spécifique d'autorisation pour certains projets, comme pour la fermeture ou le comblement des carrières, le retournement de prairies ou les premiers boisements de plus de 1 ha. Pour savoir si votre projet entre dans ce cas, n'hésitez pas à contacter l'animateur Natura 2000.



Les carrières sont dangereuses.

Ne pas pénétrer à l'intérieur



Les entrées des carrières sont parfois dissimulées dans la végétation.


Ne pas quitter les sentiers balisés

D'autres sites Natura 2000 sont présents à proximité. Ils forment ensemble un réseau capital dans le cycle de vie des chauves-souris. Cependant, ces sites ont leurs propres spécificités : celui de la vallée de la Saye accueille la Loutre d'Europe ou le Cuivré des marais, alors que celui de la Dordogne est ciblé pour la conservation des poissons migrateurs amphihalins.



Le Cuivré des marais

Pour aller plus loin...

	<ul style="list-style-type: none">- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html- Site DREAL : http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/- Portail de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) : http://inpn.mnhn.fr/programme/natura2000/presentation/objectifs
---	--

Pour se renseigner sur le site Natura 2000 des « Carrières souterraines de Villegouge » :

	<p>Préfecture de Gironde Direction départementale des territoires et de la mer Service Eau et Nature Rue Jules Ferry – BP90 33 090 BORDEAUX Cedex</p>		<p>Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine Antenne Gironde 5 allée Ronsard 33 320 LE TAILLAN MEDOC</p>
<p>Animateur : Pascal TARTARY Tel : 05 56 57 67 73 Mail : p.tartary@cen-aquitaine.fr http://www.cren-aquitaine.fr/natura2000/villegouge/</p>			